

PIASA

Félicien Rops :
Le Théâtre
du Désir

MERCREDI 10 JUIN 2026
PIASA



ART MODERNE ET
CONTEMPORAIN - PARIS

Directrice
Florence Latieule
Tél. : +33 1 53 34 10 03
f.latieule@piasa.fr

Directrice adjointe
Laura Wilmotte-Koufopandelis
Tél. : +33 1 53 34 13 27
l.wilmotte@piasa.fr

Responsable de ventes
Gabrielle de Soye
Tél. : +33 1 53 34 12 39
g.desoye@piasa.fr

Responsable de ventes
Louise Herail
Tél. : +33 1 53 34 10 02
l.herail@piasa.fr

Responsable de ventes
Mathilde Berenguer Pascot
Tél. : +33 1 53 34 10 18
m.berenguer@piasa.fr

Félicien Rops :

Le Théâtre
du Désir

Vente N° 2370

Enchérissez en direct sur www.piasa.fr



Félicien Rops :

Le Théâtre du Désir

Vente : Mercredi 10 juin 2026 à 16h

PIASA

118 rue du Faubourg Saint-Honoré 75008 Paris

Exposition publique

Vendredi 5 juin 2026 de 10 à 18 heures

Samedi 6 juin 2026 de 11 à 18 heures

Lundi 8 juin 2026 de 10 à 18 heures

Mardi 9 juin 2026 de 10 à 18 heures

Téléphone pendant l'exposition et la vente

+33 1 53 34 10 10

Enchérissez en direct sur www.piasa.fr

Mise en garde

Ce catalogue présente des œuvres représentant des scènes de nu à caractère sexuel. Certaines œuvres peuvent être considérées comme sensibles ou inappropriées pour certains publics.



Félicien Rops (1833-1898) n'est pas seulement le graveur virtuose célébré par Baudelaire ; il est avant tout un dessinateur acharné, pour qui le papier est le terrain d'une exploration sans tabou de la condition humaine. L'ensemble de dessins que nous présentons dans ce catalogue offre une immersion rare dans l'intimité créatrice de l'artiste namurois, révélant la genèse de ses obsessions et la fulgurance de son trait.

Qu'il s'agisse de croquis pris sur le vif dans les rues de Paris, d'études anatomiques d'une précision chirurgicale ou de compositions visionnaires, le dessin chez Rops est un langage en soi. On y perçoit cette tension permanente entre le réalisme le plus cru et un symbolisme vénéneux. L'artiste, que Huysmans plaçait au sommet de l'art de son temps, excelle à saisir l'instant : une attitude, un regard de "grisette", ou l'ombre inquiétante d'une tentation satanique.

Sa technique, qu'il manipule le crayon, le fusain ou le lavis, témoigne d'une liberté absolue. Le trait est nerveux, parfois caressant, souvent incisif, soulignant la dualité constante de son œuvre : l'élégance du trait face à la subversion du sujet. Rops ne se contente pas d'illustrer son siècle ; il le dissèque, mettant à nu les vices, les vertus et les fantasmes de la société fin-de-siècle.

Chaque feuille de cet ensemble est un fragment de cette "comédie humaine" ropsienne. On y découvre l'art de la mise en scène, où le décor s'efface souvent pour laisser place à la force expressive du personnage. Ces dessins, témoins de la main infatigable du maître, nous rappellent que derrière chaque gravure célèbre se cache un travail de dessinateur d'une modernité déconcertante, capable de transformer une simple étude de papier en une œuvre de tension et de vie.

Parcourir cet ensemble, c'est accepter de plonger dans un univers où le sacré côtoie le profane, et où la beauté se trouve souvent là où l'on n'ose l'attendre. Félicien Rops reste, encore aujourd'hui, ce "génie de la pointe" qui continue de fasciner par son audace et sa maîtrise souveraine.



01

xx **01. Félicien Rops** (1833-1898)
Tête d'homme chapeauté de profil
Encre de Chine et crayon sur papier
Signé en bas à droite
28 × 20 cm
700 / 900 €



02

xx **02. Félicien Rops** (1833-1898)
Confidences
Fusain sur papier
Titre en haut au centre
17 × 10 cm
600 / 900 €



03

xx **03. Félicien Rops** (1833-1898)
La Justicière (Ecce homo !)
Encre de Chine sur papier
Signé en bas à gauche
Annoté à droite au centre
20,5 × 12 cm
2000 / 4000 €



04

xx 04. **Félicien Rops** (1833-1898)
La Dame à la canne
Encre de Chine sur papier
Signé en bas à droite
21×12 cm
1500/2000 €



05

xx 05. **Félicien Rops** (1833-1898)
La dame en noir
Fusain et lavis sur papier
Signé en bas à droite
20×12,5 cm
2000/3000 €



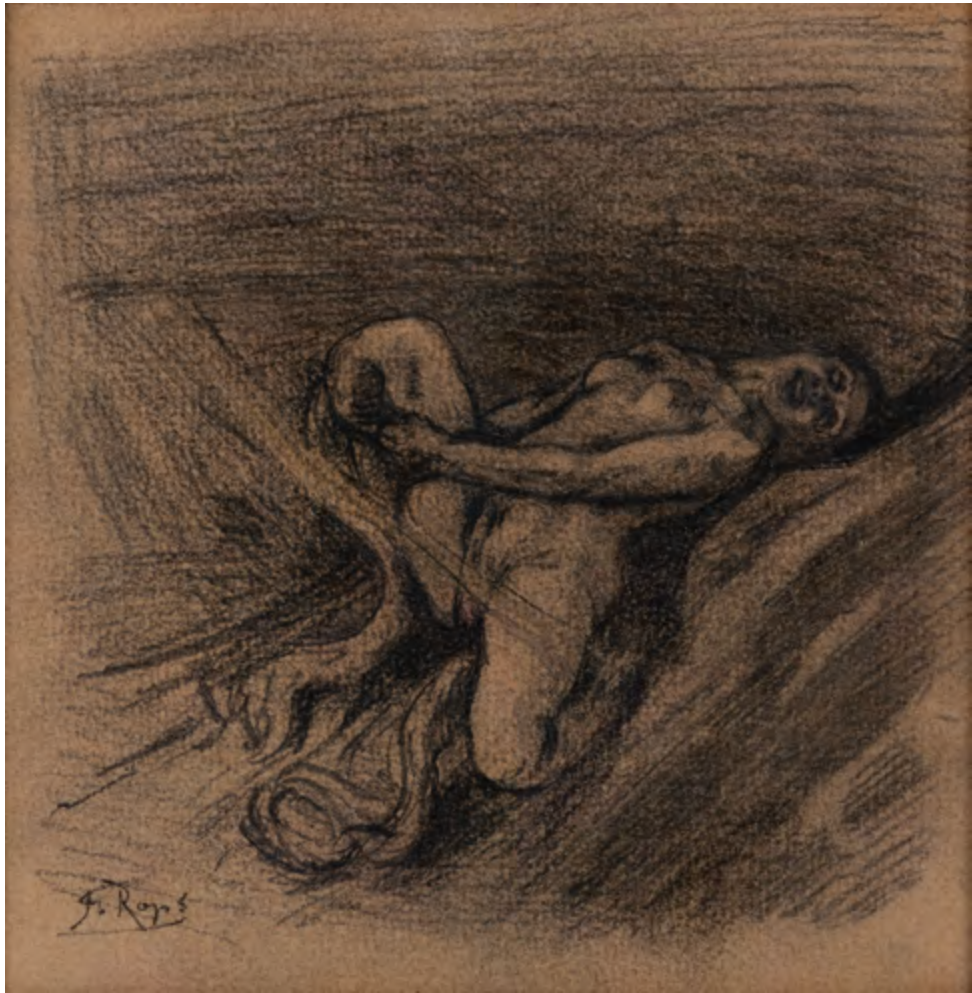
06

xx 06. **Félicien Rops** (1833-1898)
1ère étude pour l'Ecchymose (Les sonnets du docteur)
Encre de Chine et lavis sur papier
Signé en bas à droite
Titré en haut à droite
27×20 cm
4000/6000 €



07

xx 07. **Félicien Rops** (1833-1898)
La Prostitution et la folie dominant le monde, 1879
 Fusain, crayon blanc et crayon sur papier
 25,5 x 18 cm
Provenance: Ancienne collection J. Odry, Bruxelles
Expositions:
 - New York, The New York Cultural Center &
 Houston, "Belgian Symbolists and Surrealists",
 1974
 - Knokke le Zoute, Oliver Fayt Fine Art, "Félicien
 Rops érotique", 2010
15000 / 20 000 €



08

xx **08. Félicien Rops** (1833-1898)
Sirène à l'affût
Fusain et gouache sur papier brun
Signé en bas à gauche
13×13 cm
4000/6000 €



09

xx **09. Félicien Rops** (1833-1898)
Transformisme n°3
Technique mixte sur papier
Signé en bas à droite
9×12 cm
3000/5000 €

« Je tâche de rendre ce que je sens avec mes nerfs et ce que je vois avec mes yeux : c'est toute ma théorie artistique. Je n'ai jamais eu d'autre ambition que de peindre la vie telle que je la vois, avec ses étranges mélanges de beauté et de laideur, de grâce et de terreur, de telle sorte que l'on sente sous la peau des êtres le frisson de l'âme et le battement du sang. »

Félicien Rops

- xx 10. **Félicien Rops** (1833-1898)
***Le bonheur dans le crime*, 1883-1884**
Fusain, crayon blanc, crayon et estompe sur papier
Signé en bas à droite
Titré en haut au centre
24,5×17 cm
Provenance : Galerie Patrick Derom, Bruxelles
Expositions :
- New York, The New York Cultural Center & Houston, "Belgian Symbolists and Surrealists", 1974
- Gent, Museum van Hedendaagse Kunst, "Open Mind II", 15 avril - 25 juin 1989
- Namur, Maison de la Culture de la Province de Namur, "Rops suis, aultre ne veulx estre", 12 septembre - 11 octobre 1998
- Anvers, Museum de Reede, "Karl Meersman, Dangerous Drawings - With a Touch of Rops", 2 juin 2023 - 9 octobre 2023
- Knokke le Zoute, Oliver Fayt Fine Art, "Félicien Rops érotique", 2010
10 000 / 15 000 €





11

xx 11. **Félicien Rops** (1833-1898)
Femme à la veste rouge, 1865
Gouache, aquarelle, encre brune et crayon noir
sur papier
Signé en bas à gauche
Daté et annoté en bas à droite
33 × 21 cm
3 000 / 4 000 €



12

xx 12. **Félicien Rops** (1833-1898)
Vin d'Espagne, 1872
Aquarelle, crayons de couleur et crayon sur
papier
Signé et daté en bas à droite
26 × 17 cm
4 000 / 6 000 €



13

xx **13. Félicien Rops** (1833-1898)
Étude de désabillé - 1ère étude
Crayon sur papier
Signé et titré en bas à gauche
Signé en haut à gauche
21×13 cm
1500/2000 €



14

xx **14. Félicien Rops** (1833-1898)
Femme assise sur une sphère
Crayon et crayons de couleur sur papier
Signé en bas à droite
31×21 cm
Provenance: Galerie Patrick Derom, Bruxelles
Expositions:
- Namur, Maison de la Culture de la Province de Namur, "Rops suis, aultre ne veulx estre", 12 septembre - 11 octobre 1998
- Knokke Le Zoute, Oliver Fayt Fine Art, "Félicien Rops érotique", 2010
1500/2500 €

xx **15. Félicien Rops** (1833-1898)
La pudeur de Sodome
Fusain et crayons de couleur sur papier
Signé en bas à gauche
21×14 cm
1500/2000 €

xx **16. Félicien Rops** (1833-1898)
Le train des maris, 1876
Encre de Chine et crayon sur papier
Signé et daté en bas à droite
16×25 cm
2000/3000 €



15



16



17

- xx 17. **Félicien Rops** (1833-1898)
| *Flamande au piano*, 1872
| Encre de Chine et fusain sur papier
| Signé et daté en bas à gauche
| 16 × 11 cm
| Expositions :
| - Bruxelles, Musée des Beaux-Arts d'Ixelles, "Félicien Rops", 25 juin - 14 août 1969
| - Bruxelles, Banque Bruxelles Lambert, "Vies de femmes 1830-1980", octobre - novembre 1980
| 3000 / 4000 €
- xx 18. **Félicien Rops** (1833-1898)
| *Dimanche Pêcheur*, Heyst 1883
| Crayons de couleurs et crayon noir sur papier
| Doublement signé, daté et situé à droite au centre et en haut à gauche
| Annoté en bas à gauche
| 18 × 35 cm
| 2000 / 3000 €
- xx 19. **Félicien Rops** (1833-1898)
| *Étude pour La Femme violée par un monstre*
| Encre de Chine sur papier
| Signé et titré en bas à gauche
| 8 × 11,5 cm
| 600 / 800 €
- xx 20. **Félicien Rops** (1833-1898)
| *La dame à la canne*
| Encre, sanguine et crayon sur papier
| 20 × 13 cm
| 700 / 900 €



18



19



20

« Je n'aime pas les modèles de l'École qui posent pour l'immortalité. Je préfère la fille qui passe dans la rue, le paysan qui courbe le dos sur sa charrue, la femme qui se déshabille dans l'ombre de sa chambre. Il y a plus de vérité dans un geste familier, dans une attitude surprise, que dans toutes les poses académiques du monde. Le dessin doit saisir la vie au vol, dans ce qu'elle a de plus fugitif et de plus vrai. »

Félicien Rops





21

- xx 21. **Félicien Rops** (1833-1898)
Carnet mondain - décembre, 1883
Aquarelle et encre de Chine sur papier
Signé en bas à gauche
13,5×9,5cm
10 000/15 000 €



22

xx 22. **Félicien Rops** (1833-1898)
Carnet mondain - mars, 1883
 Aquarelle et encre de Chine sur papier
 Signé en bas à gauche
 13,5×10 cm
 10 000/15 000 €



23



24



VERSO



25

xx 23. **Félicien Rops** (1833-1898)
La messe de Gnide, 1881
Encre de Chine et crayon sur papier
Signé en bas à gauche
Étude de bras au verso
24,5×17 cm
1500/2000 €

xx 24. **Félicien Rops** (1833-1898)
Le cabinet satyrique du XVIIe siècle, 1864
Crayon sur papier
Signé en bas à droite
16×10 cm
1500/2000 €

xx 25. **Félicien Rops** (1833-1898)
Amour et Priapées, 1869
Encre de Chine, sanguine et crayon sur papier
25×17 cm
2000/3000 €



26



27



28



29

- xx 26. **Félicien Rops** (1833-1898)
Femme de face, la jambe droite posée en avant - La Bobémienne
Crayon sur papier
Signé en bas à droite
13 × 6,5 cm
600 / 800 €
- xx 27. **Félicien Rops** (1833-1898)
Ensemble de deux œuvres
- *Femme assise, de face, tenant un bol*
Crayon noir et crayon sur papier découpé
Annoté en bas à droite
23,5 × 16 cm
- *Étude de mains*
Crayon noir et crayon sur papier
7,5 × 10 cm
800 / 1200 €
- xx 28. **Félicien Rops** (1833-1898)
Thérèse philosophe, 1868
Crayon sur papier découpé
10 × 7 cm
700 / 900 €
- xx 29. **Félicien Rops** (1833-1898)
L'auscultation, 1888
Sanguine sur papier
Signé en bas à droite
12,5 × 8 cm
600 / 800 €

« La femme d'aujourd'hui n'est plus la femme de marbre des Grecs, ni la Madone des Italiens ; c'est un être nerveux, complexe, tourmenté par des désirs inconnus, par une soif de jouissances et de luxe qui la rend à la fois terrible et charmante. C'est cette femme-là que je veux dessiner. »

Félicien Rops



xx 30. **Félicien Rops** (1833-1898)
Sainte Thérèse, Extase
Héliogravure rehaussée au crayon de couleur,
gouache et crayon noir sur papier
Annoté en bas à droite
50 x 34,5 cm
4000/6000 €



31



32

- xx 31. **Félicien Rops** (1833-1898)
Oncle Claes et tante Jobanna, 1875
Encre de Chine sur papier
Signé en haut à droite
16,5×13 cm
1500/2500 €
- xx 32. **Félicien Rops** (1833-1898)
Dimanche en Flandre - Griserie flamande
Crayon et crayon de couleur sur papier
Annoté en bas à gauche
14×18 cm
2000/3000 €



33

- xx 33. **Félicien Rops** (1833-1898)
La Dame blanche
Encre de Chine sur papier
Signé en bas à droite
11,5×9,5 cm
2000/4000 €



34

xx **34. Félicien Rops** (1833-1898)
L'Experte en dentelles, Hollande, septembre 1873
Encre de Chine et fusain sur papier
Signé en bas à droite
Daté, titré et située en haut à droite
30 × 21 cm
Provenance : Galerie Ronny Van de Velde, Anvers
Expositions :
- Bruxelles, Musée Charlier, "Rops Munch", 22 avril - 22 juin 2006
- Herford, MARTa Herford Museum, "Loss of control", 1er novembre 2008 - 25 janvier 2009
- Namur, Musée Félicien Rops, "Henri de Braekleer, Fenêtre ouverte sur la modernité", 19 octobre 2019 - 2 février 2020
4000 / 6000 €



35

xx **35. Félicien Rops** (1833-1898)
Paysanne et cheval de labour
Gouache, aquarelle, encre de Chine et fusain sur papier
Signé en bas à gauche
11 × 15,5 cm
Provenance : Galerie Patrick Derom, Bruxelles
Expositions :
- Namur, Maison de la Culture de la Province de Namur, "Rops suis, aultre ne veulx estre", 12 septembre - 11 octobre 1998
- Québec, Musée de Québec, "De Namur à Paris, le XIXème siècle de F. Rops" 28 septembre 1999 - 2 janvier 2000
5000 / 7000 €



36

xx **36. Félicien Rops** (1833-1898)
L'Olivierade, Monte-Carlo, 1875
Fusain sur papier
Signé, daté et situé en bas à gauche
36,5×29 cm
3000/4000 €



37

xx **37. Félicien Rops** (1833-1898)
Oude Kaat
Technique mixte sur papier
Signé en bas à droite
Titre en haut à gauche
36×26 cm
Expositions :
- Namur, Musée Félicien Rops, "Henri de Braekeleer, Fenêtre ouverte sur la modernité", 19 octobre 2019 - 2 février 2020
- Anvers, Museum de Reede, "Karl Meersman, Dangerous Drawings - With a touch of Rops", 2 juin - 9 octobre 2023
4000/6000 €



38

- xx **38. Félicien Rops** (1833-1898)
La gardeuse d'abeilles, Cap Martin, 1877
Fusain sur papier
Signé en bas à droite
Daté et situé en bas à gauche
30 × 21,5 cm
Provenance : Galerie Ronny van de Velde, Anvers
Expositions :
- Bruxelles, Musée Charlier, "Rops Munch", 22 avril - 22 juin 2006
- Herford, MARTa Herford Museum, "Loss of control", 1er novembre 2008 - 25 janvier 2009
3000 / 5000 €



39

- xx **39. Félicien Rops** (1833-1898)
Femme à lunettes assise
Encre brune sur papier
28,5 × 21 cm
800 / 1200 €



40

- xx **40. Félicien Rops** (1833-1898)
Dalécarienne, Lac Siljan, 25 août 1874
Fusain sur papier
Signé, daté et situé en haut à droite
20 × 13 cm
Provenance : Galerie Patrick Derom, Bruxelles
Exposition : Namur, Maison de la Culture de la Province de Namur, "Rops suis, aultre ne veulx estre", 12 septembre - 11 octobre 1998
2000 / 4000 €



41



42



43

xx **41. Félicien Rops** (1833-1898)
*Tête d'homme portant collerette et chapeau -
Cavalier Louis XIII*
Technique mixte sur papier
Annoté en haut au centre
14 × 7,5 cm
1800 / 2500 €

xx **42. Félicien Rops** (1833-1898)
Adèle Dullé, 1858-1864
Fusain sur papiers collés
Signé en bas à droite
17 × 12,5 cm
1500 / 2000 €

xx **43. Félicien Rops** (1833-1898)
Pallas, 1874-1875
Encre de Chine et fusain sur papier
Signé en haut à gauche
26 × 17 cm
2000 / 4000 €



44

45

xx **44. Félicien Rops** (1833-1898)
Le Rideau cramoisi, 1879
Crayon sur papier
Signé en bas à gauche
Titré en haut à gauche
25×18 cm
1500/2500 €

xx **45. Félicien Rops** (1833-1898)
Le Rideau cramoisi
Fusain sur papier
Signé en bas à droite
Titré en haut à gauche
25×18 cm
Expositions :
- 1975 - 1976 "Le symbolisme en Europe":
- Rotterdam, Museum Boymans-van Beuningen, 14 novembre 1975 - 11 janvier 1976, Sous le titre: "Het Symbolisme in Europa"
- Bruxelles, Musées royaux des Beaux-Arts de Belgique, 23 janvier - 7 mars 1976
- Baden Baden, Staatliche Kunsthalle Baden-Baden, 20 mars - 9 mai 1976, sous le titre: "Symbolismus in Europa"
- Paris, Galeries nationales du Grand Palais, 21 mai - 19 juillet 1976
- Gand, Museum van Hedengaagse Kunst, "Open Mind", 15 avril 1989 - 25 juin 1989
- Québec, "Musée de Québec, "de Namur à Paris, le XIXème siècle de F. Rops", 28 septembre 1999 - 2 janvier 2000
3000/5000 €



46

xx **46. Félicien Rops** (1833-1898)
Haine et Amour de prestre sont de mesme Viol
 Technique mixte sur papier
 Titré en haut à droite
 21,5×28 cm
 4000/6000€



47

xx **47. Félicien Rops** (1833-1898)
Voyage au pays des vieux dieux
 Technique mixte sur papier Pellée
 25,5×19 cm
 4000/6000€



48

xx 48. **Félicien Rops** (1833-1898)
La meunière et le garçon meunier (Macte animo generose puer!)
Gouache, crayons de couleur et fusain sur papier
Titré en haut vers la droite
Annoté en bas au centre vers la gauche
22×14 cm
3 000 / 5 000 €



49

xx 49. **Félicien Rops** (1833-1898)
Bas relief
Technique mixte sur papier
Signé en bas vers la gauche
8×10 cm
3 000 / 5 000 €



50

xx 50. **Félicien Rops** (1833-1898)
Les peintres de la femme intégrale
Crayon sur papier
27 × 22,5 cm
1000 / 1500 €



51

xx 51. **Félicien Rops** (1833-1898)
L'experte en dentelles, 1876
Encre de Chine sur papier
Signé et daté en bas à droite
54,5 × 25,5 cm
1500 / 2500 €



52

xx 52. **Félicien Rops** (1833-1898)
Dèche, 1882
Lithographie rehaussée à l'aquarelle
Titree en bas à gauche
Numérotée: "78/100" en bas à droite
47 × 30 cm
2000 / 4000 €



53

xx **53. Félicien Rops** (1833-1898)
La Dame en noir
Crayon sur papier
Signé en bas à droite
20×11,5cm
1000/1500€



54

xx **54. Félicien Rops** (1833-1898)
La nourrice au Satyrion
Encre de Chine sur papier
Signé en bas à gauche
20,5×13cm
Provenance : Collection particulière, Belgique
2000/4000€



55

xx **55. Félicien Rops** (1833-1898)
La femme au miroir
Encre de Chine, fusain et crayon sur papier
Titré en bas au centre
24×14cm
3000/4000€



56

xx **56. Félicien Rops** (1833-1898)
Femme grue auréolée, 1894
Encre de Chine sur papier
Signé en bas à droite
16 × 9 cm
Provenance : Collection particulière, Belgique
1500 / 2500 €



57

xx **57. Félicien Rops** (1833-1898)
Hollande septentrionale, 1873
Encre brune sur papier
Signé en bas à droite
Daté et titré à gauche au centre
11 × 10,5 cm
1500 / 2500 €



58

xx **58. Félicien Rops** (1833-1898)
Paysanne hollandaise
Technique mixte sur papier
22,5 × 13 cm
2000 / 3000 €



59

xx **59. Félicien Rops** (1833-1898)
Adèle Dullé, 1858-1863
Pastel gras sur papier
Annoté en bas à droite
Un croquis au fusain au dos
23,5 × 17 cm
1000 / 1500 €



VERSO



60



61



62

- xx 60. **Félicien Rops** (1833-1898)
| *"L'amateur de viande" d'après Louis Alphonse Gaitet*
| Sanguine sur papier
| 13×9 cm
| 600 / 800 €
- xx 61. **Félicien Rops** (1833-1898)
| *Le bomard à la Copée, d'après Emile Bayard*
| Sanguine sur papier
| Annoté "Bayard" en bas à gauche
| 12,5×9 cm
| 600 / 800 €
- xx 62. **Félicien Rops** (1833-1898)
| *Ecchymoses*
| Sanguine sur papier
| Signé en bas à droite
| 12,5×9,5 cm
| 600 / 800 €



63

- xx 63. **Félicien Rops** (1833-1898)
| *L'enlèvement*
| Encre de Chine et crayon sur papier
| 14×15 cm
| 600 / 900 €



64



VERSO



65

xx **64. Félicien Rops** (1833-1898)
L'Art Priapique
Crayon sur papier
Une étude préparatoire au verso
Crayon sur papier
15×10 cm
3000/5000 €

xx **65. Félicien Rops** (1833-1898)
Le vélocipède - Bas-relief pour Lesbos, 1877
Héliogravure rehaussée au crayon de couleur,
pastels gras de couleur et crayon sur papier
Titré et annoté en bas à droite
42,5×27,5 cm
3000/5000 €



66



67



68



69



70

xx 66. **Félicien Rops** (1833-1898)
Un été à la campagne, 1868
Crayon sur papier
15 × 10 cm
600 / 900 €

xx 67. **Félicien Rops** (1833-1898)
Anandria II, 1866
Encre de Chine et crayon sur papier
13,5 × 7 cm
800 / 1200 €

xx 68. **Félicien Rops** (1833-1898)
La migraine
Encre de Chine et crayon sur papier
Signé en bas à droite
25 × 17 cm
600 / 900 €

xx 69. **Félicien Rops** (1833-1898)
Lupanie, 1867
Encre de Chine et crayon sur papier
12 × 9 cm
600 / 800 €

xx 70. **Félicien Rops** (1833-1898)
Le Parnasse Satyrique, 1864
Encre de Chine, sanguine et crayon sur papiers collés
19,5 × 14 cm
1500 / 2500 €



71



72



73

xx **71. Félicien Rops** (1833-1898)
Les chansons badines de Collé, 1880-1882
 Crayon sur papier
 26,5×19 cm
 1500/2500 €

xx **72. Félicien Rops** (1833-1898)
Le Christ au Vatican, 1880
 Encre de Chine sur papier
 Signé en bas au centre
 32×24 cm
 2000/4000 €

xx **73. Félicien Rops** (1833-1898)
La baie de Nipe
 Crayon sur papiers collés
 Signé en bas à droite
 24×18 cm
 2000/3000 €



74



75



76

- xx **74. Félicien Rops** (1833-1898)
La République, 1881
 Crayon blanc et crayon sur papier
 Signé en bas à gauche
 Annoté en bas à droite
 15×12,5 cm
 700 / 1000 €
- xx **75. Félicien Rops** (1833-1898)
La pêche au Jambon ou La Somme, 1858
 Encre de Chine sur papier
 Croquis au verso
 20,5×12,5 cm
 600 / 800 €
- xx **76. Félicien Rops** (1833-1898)
Chèvrefeuille
 Encre de Chine sur papier
 10,5×7,5 cm
 600 / 900 €



77

- xx **77. Félicien Rops** (1833-1898)
L'Ondine
 Encre de Chine sur papier
 20×14 cm
 3000 / 4000 €



78

xx **78. Félicien Rops** (1833-1898)
Le Théâtre Gaillard, 1866
Encre de Chine et crayon sur papier
17,5×11,5 cm
1000/1500 €



79

xx **79. Félicien Rops** (1833-1898)
Ste Thérèse, Les Darwiniques
Héliogravure, encre de Chine sur papier et
crayon de couleur sur papier
Titre en bas à droite
49×34 cm
2000/4000 €



80

xx **80. Félicien Rops** (1833-1898)
La Sirène-Diane
Héliogravure, crayons de couleurs et crayon sur
papier
44,5×28 cm
4000/6000 €



81



82



83



84



VERSO

- xx **81. Félicien Rops** (1833-1898)
La Presse
Crayon sur papier
10 × 13 cm
800 / 1200 €
- xx **82. Félicien Rops** (1833-1898)
La plage de Blankenberghe, 1860
Encre de Chine et crayon sur papier
Signé en bas à droite
28 × 21,5 cm
600 / 800 €
- xx **83. Félicien Rops** (1833-1898)
Petit paysage de Lodelinsart
Encre de Chine sur papier
13 × 17 cm
600 / 800 €
- xx **84. Félicien Rops** (1833-1898)
Paysan breton, 1871
Fusain sur papier
Signé et annoté en bas à droite
Dessin au fusain au revers
13 × 16 cm
600 / 800 €
- xx **85. Félicien Rops** (1833-1898)
Les Jeunes France, 1866
Encre de Chine et crayon sur papier
Signé en bas au centre
18,5 × 13 cm
3000 / 4000 €



85



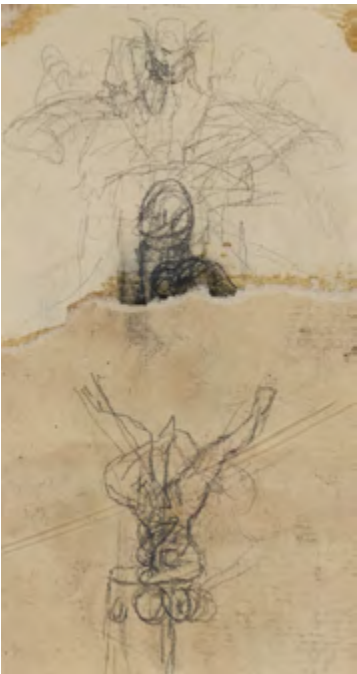
86

xx **86. Félicien Rops** (1833-1898)
Sappho, Luther au cimetière de Wittenbach
Héliogravure et crayon sur papier
Signé et titré en bas à droite
Annoté en haut au centre: "Pour vos mornes douleurs, vos soifs inassouvies, Et les urnes d'amour dont vos grands cœurs sont pleins, Baudelaire" et en bas à gauche
29 x 41 cm
4 000 / 6 000 €



87

xx **87. Félicien Rops** (1833-1898)
Gamiani, 1864
Crayon sur papiers collés
15 x 10 cm
Croquis au crayon au dos
Note: Il s'agit du dessin préparatoire pour le frontispice de l'œuvre "Gamiani ou deux nuits d'excès" d'Alfred Musset, illustré par Félicien Rops et édité par Mery Pavillon Baudelaire.
4 000 / 6 000 €



VERSO



88



89



90



91



92

- xx 88. **Félicien Rops** (1833-1898)
L'Affûteur
Crayon sur papier
8×10,5 cm
1000/1500 €
- xx 89. **Félicien Rops** (1833-1898)
La Comédie politique - L'ours et l'amateur de jardins, 1859
Crayon sur papier
22×16 cm
1000/1500 €
- xx 90. **Félicien Rops** (1833-1898)
Menu politique, 1880
Crayon blanc et crayon sur papier
Signé en bas à droite
13×16 cm
1000/1500 €
- xx 91. **Félicien Rops** (1833-1898)
Saltimbanques
Encre brune et crayon sur papier
19,5×15 cm
700/1000 €
- xx 92. **Félicien Rops** (1833-1898)
Frontispice des œuvres inutiles ou nuisibles, 1879-1880
Héliogravure rehaussée au crayon de couleur sur papier
Un croquis visage de profil en bas à droite
Crayon et crayon de couleur
Signé en bas au centre
Titré en bas à droite
47×31 cm
3000/5000 €



93



94



95



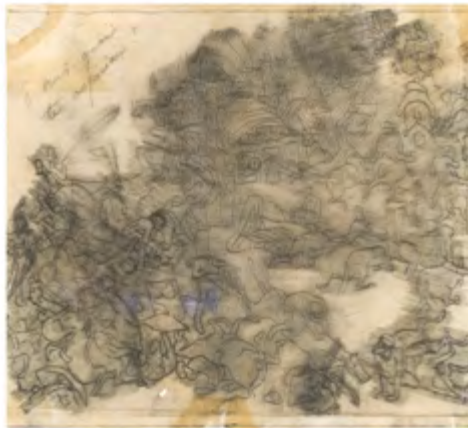
96

xx 93. **Félicien Rops** (1833-1898)
La Chasse au lièvre, 1875
Crayon sur papier
19×17 cm
1000/1500 €

xx 94. **Félicien Rops** (1833-1898)
La Chasse au lièvre, 1875
Crayon sur papier
Signé en bas au centre
23×16 cm
1000/1500 €

xx 95. **Félicien Rops** (1833-1898)
Chez les passants, 1890
Crayon blanc et crayon sur papier
Signé en bas au centre
17×13 cm
2000/3000 €

xx 96. **Félicien Rops** (1833-1898)
Solitude
Encre de Chine, crayons de couleur et crayon
sur papier
Titré en bas à droite
20×13 cm
2000/3000 €



97

98



99



100

- xx 97. **Félicien Rops** (1833-1898)
L'Affûteur, 1861
Ensemble de deux œuvres
Technique mixte sur papier
10,5×17 cm (haut)
13,5×19 cm (bas)
2000/3000 €
- xx 98. **Félicien Rops** (1833-1898)
Campagne parisienne - La diligence d'Uccle, 1864
Ensemble de deux technique mixte sur papier
15,5×19 cm (haut)
16×17 cm (bas)
1000/1500 €
- xx 99. **Félicien Rops** (1833-1898)
Royal Club de Sambre - et - Meuse
Ensemble de trois œuvres
Encre de Chine, crayons de couleurs et crayon
sur papier
8×8 cm (chaque)
800/1200 €
- xx 100. **Félicien Rops** (1833-1898)
Rimes de joie, 1879-1881
Encre de Chine et crayon sur papier
29×19 cm
3000/4000 €



101

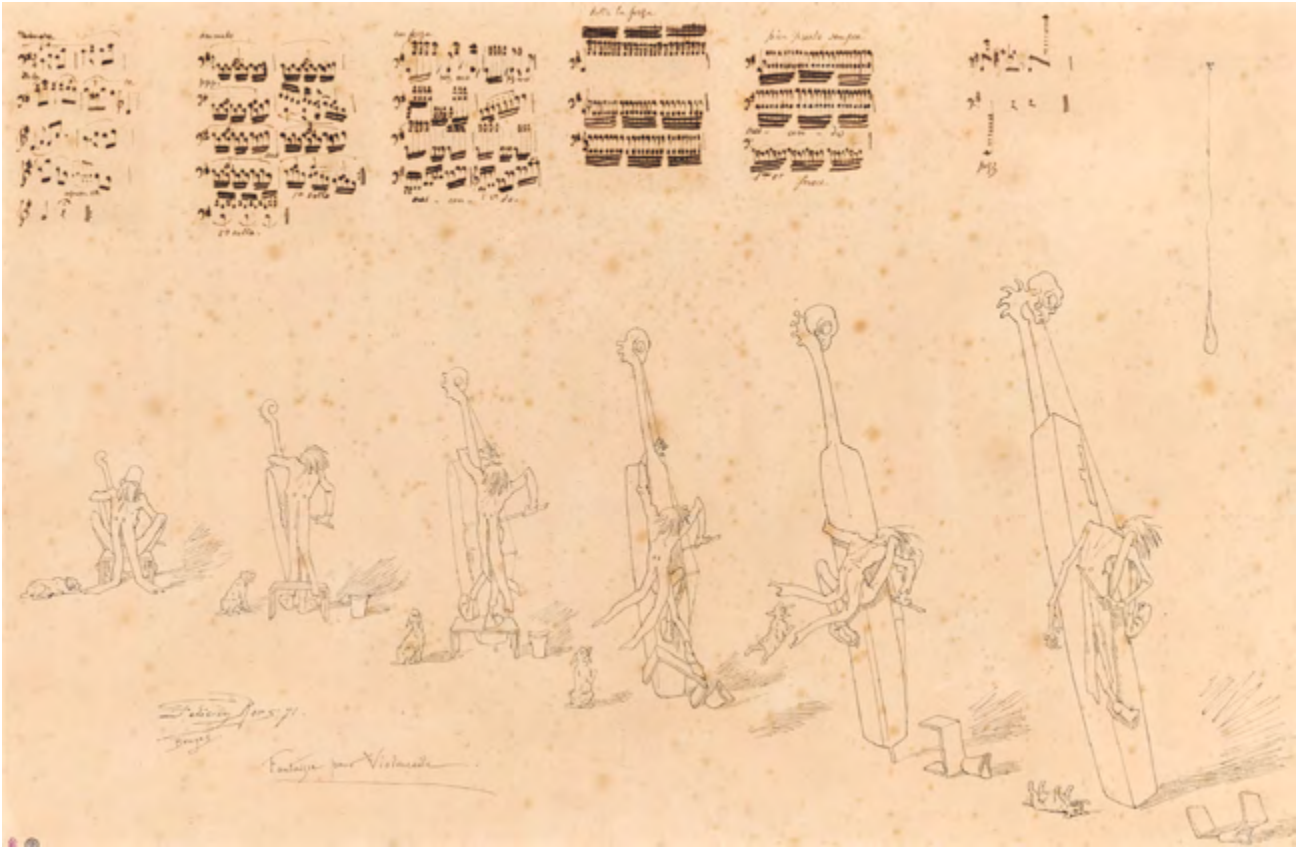


102



103

- xx 101. **Félicien Rops** (1833-1898)
Frontière de Belgique
Technique mixte et crayon sur papier
Signé en bas à droite
11,6×11,4 cm
600 / 900 €
- xx 102. **Félicien Rops** (1833-1898)
Caricature
Encre de Chine, crayons de couleur et crayon sur papier
16×7 cm
800 / 1200 €
- xx 103. **Félicien Rops** (1833-1898)
Le cabinet satyrique du XVIIe siècle, 1864
Crayon sur papier
Signé en bas vers la droite
8×9 cm
600 / 900 €

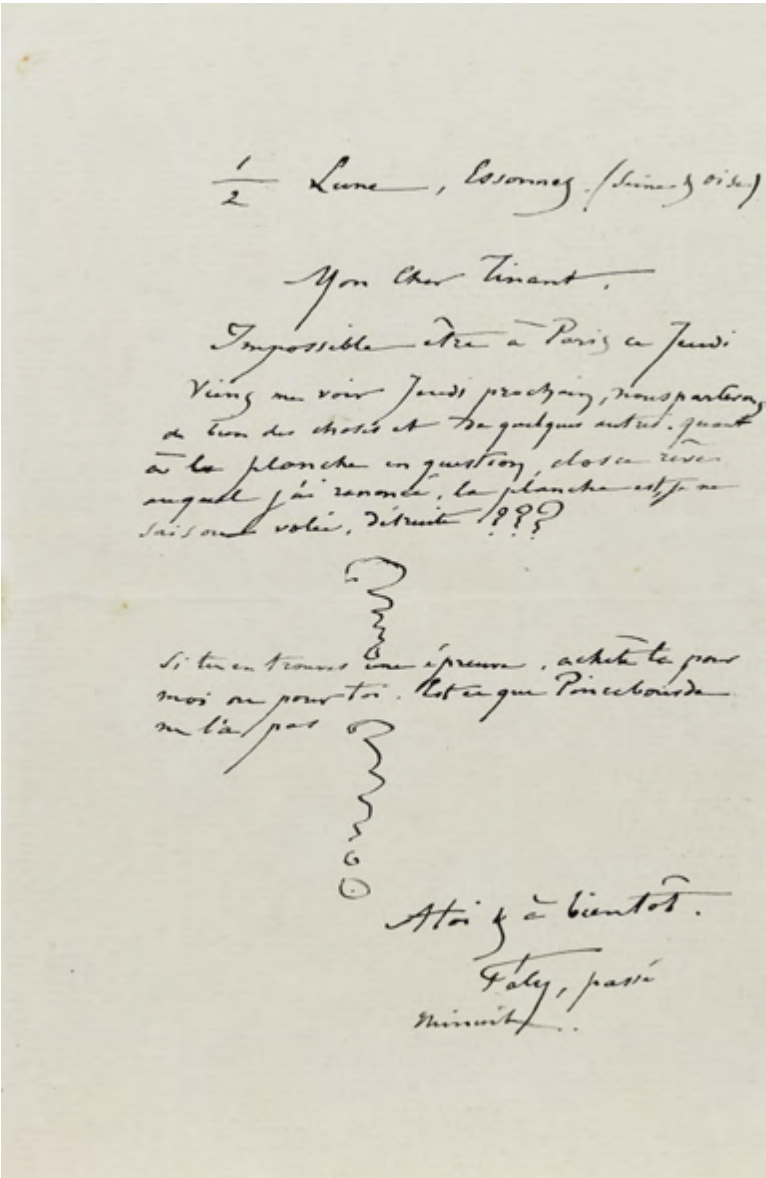


104

- xx 104. **Félicien Rops** (1833-1898)
Fantaisie pour violoncelle, Bruges, 1871
Encre de Chine et encre brune sur papier
Signé, daté, titré et situé en bas à gauche
29×45 cm
3000 / 5000 €



xx 105. **Félicien Rops** (1833-1898)
Les Sataniques
7 héliogravures :
- *Les Monstres ou la Genèse*
Signée en bas au centre dans la planche
Titrée en bas à droite
Annotée en bas à gauche
23,5 × 34 cm
- *Satan créant les Monstres*
Signée en bas au centre dans la planche
Titrée et annotée en bas à droite
Annotée en bas à gauche
33,5 × 50,5 cm
- *Les Sataniques, n° 5, Le Calvaire*
Signée en bas au centre dans la planche
Titrée et annotée en bas à droite
Annotée en bas à gauche
50 × 34 cm
- *Les Sataniques, n° 4, le Sacrifice*
Signée en bas au centre dans la planche
Titrée et annotée en bas à droite
Annotée en bas à gauche
50 × 34 cm
- *Les Sataniques, n° 3, l'Idole*
Signée en bas au centre dans la planche
Titrée et annotée en bas à droite
Annotée en bas à gauche
50 × 34 cm
- *Les Sataniques, n° 2, L'Enlèvement*
Signée en bas au centre dans la planche
Titrée et annotée en bas à droite
Annotée en bas à gauche
50 × 34 cm
- *Les Sataniques, n° 1, Le Semeur d'Ivoire*
Signée en bas au centre dans la planche
Titrée et annotée en bas à droite
Annotée en bas à gauche
50 × 34 cm
On y joint une lettre manuscrite de Félicien Rops.
2000 / 3000 €





106

xx 106. **Félicien Rops** (1833-1898)
Diaboli virtus - Paul Mathey
Impression collée et crayon sur papier
Titre en bas à droite
Dédicacé à Félicien Rops par Paul Mathey en
bas à gauche de l'impression
47 × 31 cm
2000 / 3000 €



107

xx 107. **Félicien Rops** (1833-1898)
Vultur eropsicus
Technique mixte sur papier
Signé en bas à gauche
9 × 6 cm
1500 / 2000 €

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE - PIASA

« Constituent des ventes aux enchères publiques les ventes faisant intervenir un tiers, agissant comme mandataire du propriétaire ou de son représentant, pour proposer et adjuger un bien au mieux-disant des enchérisseurs à l'issue d'un procédé de mise en concurrence ouvert au public et transparent. Le mieux-disant des enchérisseurs acquiert le bien adjugé à son profit ; il est tenu d'en payer le prix. Sauf dispositions particulières et le cas des ventes effectuées dans le cercle purement privé, ces ventes sont ouvertes à toute personne pouvant enchérir et aucune entrave ne peut être portée à la liberté des enchères. » (Article L.320-2 du Code de commerce)

La Maison de Ventes PIASA est un opérateur de ventes volontaires régi par les dispositions des articles L.321-1 et suivants du Code de commerce. La Maison de Ventes agit comme mandataire du vendeur qui contracte avec l'acheteur. PIASA, en sa qualité d'opérateur de ventes volontaires, est soumise aux obligations prévues aux articles 561-2 et suivants du Code monétaire et financier, en matière de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme. Les ventes aux enchères sont soumises aux présentes conditions générales.

AVANT LA VENTE

1. Description et présentation des lots

Les acquéreurs potentiels sont invités à examiner les biens pouvant les intéresser et à constater leur état avant la vente aux enchères, notamment pendant les expositions.

PIASA se tient à leur disposition pour leur fournir des rapports de condition sur l'état des lots, en fonction des connaissances artistiques et scientifiques à la date de la vente. Les rapports de condition sont disponibles gratuitement, sur demande, pour aider l'acquéreur potentiel à évaluer l'état d'un lot.

L'absence de réserve au catalogue n'implique pas que le lot soit en parfait état de conservation et exempt de restauration ou imperfection quelle qu'elle soit. Les lots sont vendus dans l'état dans lequel ils se trouvent au moment de la vente.

Les informations figurant au catalogue ne sauraient être exhaustives et ne peuvent à elles seules justifier une décision d'enchérir sans inspection personnelle du lot, dès lors que celui-ci a été présenté lors d'une exposition publique. En conséquence, aucune réclamation ne sera recevable dès l'adjudication prononcée, les lots ayant pu être examinés lors de l'exposition. Les dimensions et poids sont donnés à titre indicatif. Les couleurs et les nuances peuvent différer sur papier ou à l'écran par rapport à leur présentation lors d'un examen physique. Par ailleurs, PIASA décline toute responsabilité quant aux systèmes électriques des luminaires proposés à la vente, ceux-ci pouvant, selon les cas, ne pas être conformes aux normes en vigueur.

2. Estimation

Dans le catalogue, l'estimation figure à la suite de chaque lot. Il ne s'agit que d'une indication, le prix d'adjudication résulte du libre jeu des enchères. L'estimation basse mentionnée dans le catalogue ne peut être inférieure au prix de réserve, et pourra être modifiée jusqu'au moment de la vente. Les estimations ne comprennent aucunes taxes ou frais applicables. Les estimations peuvent être données en plusieurs monnaies. L'arrondie de ces conversions peut entraîner une légère modification des arrondissements légaux.

3. Provenance et authenticité

Dans le cadre de la protection des biens culturels PIASA met tout en œuvre dans la mesure de ses moyens pour s'assurer de la provenance des lots mis en vente. En cas de contestations notamment sur l'authenticité ou l'origine des objets vendus, la responsabilité éventuelle de PIASA, tenue par une obligation de moyens, ne peut être engagée qu'à la condition expresse qu'une faute personnelle et prouvée soit démontrée à son encontre.

L'action en responsabilité civile à l'encontre de la Maison de Ventes se prescrit par 5 ans à compter de l'adjudication ou de la priseé.

PIASA se réserve le droit de retirer le lot avant la vente ou pendant la vente aux enchères s'il y a des doutes sur son authenticité ou sa provenance.

4. Indications particulières

Les lots précédés d'un * appartiennent à un actionnaire, un collaborateur ou un expert de la société PIASA. Les notices d'information contenues dans le catalogue sont établies avec toutes les diligences requises, par PIASA et l'expert qui l'assiste le cas échéant, sous réserve des notifications, déclarations, rectifications, annoncées verbalement au moment de la présentation de l'objet et portées au procès-verbal de la vente.

PARTICIPATION A LA VENTE

Les enchérisseurs sont invités à se faire connaître auprès de PIASA avant la vente afin de procéder à l'enregistrement de leurs données personnelles. Toute information inexacte

communiquée par l'enchérisseur est de nature à engager sa responsabilité. En participant à nos ventes, les enchérisseurs s'engagent à se conformer strictement à l'ensemble des lois et réglementations en vigueur au moment de la vente.

Pour une personne physique, son enregistrement nécessite une pièce d'identité en cours de validité avec photo et un justificatif de domicile si son adresse actuelle ne figure pas sur la pièce d'identité.

Pour une société, son enregistrement nécessite en sus un certificat d'immatriculation de moins de trois mois indiquant le nom du représentant légal et son siège social. PIASA pourra également solliciter tout document pertinent mentionnant les bénéficiaires effectifs.

PIASA se réserve le droit de vérifier les informations fournies et de demander les coordonnées bancaires au nom de l'enchérisseur.

Par ailleurs, PIASA se réserve le droit de ne pas enregistrer un client à la vente si les collaborateurs considèrent que ce client n'apporte pas toutes les garanties pour la sécurité de la transaction.

Plusieurs possibilités s'offrent au client pour enchérir.

1. Enchères en salle

Le mode usuel pour enchérir consiste à être présent en salle pendant la vente. Vous devez vous enregistrer en ligne ou en personne au sein de nos locaux 24 heures avant la vente.

2. Ordres d'achat

Le client ne pouvant assister à la vente pourra laisser un ordre d'achat. PIASA agira pour le compte de l'enchérisseur, selon les instructions contenues dans le formulaire d'ordre d'achat, et au mieux de ses intérêts. Étant entendu que les limites en euros inscrites sur l'ordre d'achat correspondent au prix marteau et ne comprennent pas les taxes et commissions à la charge de l'acheteur. Lorsque deux ordres d'achat sont identiques, la priorité revient au premier ordre reçu.

3. Enchères téléphoniques

PIASA peut porter des enchères téléphoniques pour le compte d'un acquéreur potentiel. L'acquéreur potentiel devra se faire connaître au préalable de la maison de vente. La responsabilité de PIASA ne peut être engagée pour un problème de liaison téléphonique ou en cas d'erreur ou d'omissions relatives à la réception des enchères téléphoniques.

Il ne sera accepté aucune enchère téléphonique pour les lots dont l'estimation est inférieure à 300 €.

Les ordres d'achat écrits ou les enchères par téléphone sont une facilité pour les clients mise en place à titre gracieux. Ni PIASA, ni ses employés ne pourront être tenus pour responsables en cas d'erreurs éventuelles ou omissions dans leur exécution comme en cas de non-exécution de ceux-ci.

4. Enchères en ligne

PIASA ne peut être responsable en cas de dysfonctionnement quel qu'il soit affectant les plateformes digitales utilisées pour enchérir en ligne même si ce dysfonctionnement affecte la plateforme PIASA LIVE. L'utilisateur doit prendre connaissance et accepter, sans réserve, les conditions d'utilisation de chaque plateforme.

5. Mandat pour le compte d'un tiers

Tout enchérisseur est réputé agir pour son propre compte, cependant il peut informer au préalable PIASA de sa qualité de mandataire pour le compte d'un tiers. PIASA se réserve le droit d'accepter ou de refuser le mandat.

Les demandes d'ordres d'achat et d'enchères téléphoniques peuvent être faites par le biais du formulaire en ligne sur le site www.piasa.fr ou en utilisant le formulaire prévu à cet effet à la fin du catalogue de vente.

DÉROULEMENT DE LA VENTE

1. Le jeu des enchères

Le commissaire-priseur est en droit de faire progresser librement les enchères. Dans le cas où un prix de réserve a été fixé par le vendeur, le commissaire-priseur peut faire porter les enchères pour le compte du vendeur jusqu'à ce que ce prix soit atteint.

Les enchères en salle priment sur les enchères online.

L'adjudicataire sera le plus offrant et le dernier enchérisseur. Après le coup de marteau, le commissaire-priseur ne pourra prendre aucune enchère quelle qu'elle soit.

2. La présentation des objets

Les éventuelles modifications aux descriptions du catalogue seront énoncées verbalement pendant la vente et noté au procès-verbal.

PIASA peut utiliser des moyens vidéo pendant la vente aux enchères pour la présentation des objets mis en vente. PIASA ne pourra engager sa responsabilité en cas d'erreur de manipulation sur les plateformes (présentation d'un bien différent de celui sur lequel les enchères sont portées).

3. Droit de préemption

Conformément aux dispositions des articles L123-1 et L123-2 du Code du Patrimoine, l'État français dispose d'un droit de préemption sur certaines œuvres d'art mises en vente lors des enchères publiques. L'État se trouve alors subrogé au dernier enchérisseur. L'exercice de ce droit intervient immédiatement après le coup de marteau, et est confirmé dans un délai de quinze jours à compter de la vente. PIASA ne pourra être tenu pour responsable des conditions de la préemption par l'État français.

EXÉCUTION DE LA VENTE

L'adjudication réalise le transfert de propriété. Un contrat de vente est conclu entre le vendeur et l'adjudicataire.

Dès l'adjudication, les objets sont placés sous l'entière responsabilité de l'acquéreur qui devra les enlever dans les plus brefs délais.

1. Paiement

L'article L320-2 du Code de Commerce énonce que le mieux disant des enchérisseurs acquiert le bien adjugé en son profit et est tenu d'en payer le prix au comptant. Le paiement du prix de vente doit être effectué personnellement par l'adjudicataire, sans délai après l'adjudication, au moyen d'un des modes de paiement listés ci-après et émis à son nom. Le règlement du bien, ainsi que celui des taxes s'y appliquant, sera effectué en euros.

L'adjudicataire pourra s'acquitter par les moyens suivants :

1. Par carte bancaire uniquement en salle au 118 rue du Faubourg Saint-honoré 75008 Paris et au garde-meubles de PIASA au 5 Boulevard: VISA et MASTERCARD. (L'American express n'est pas acceptée).

2. Par chèque bancaire certifié en euros avec présentation obligatoire d'une pièce d'identité en cours de validité et d'un Kbis datant de moins de 3 mois pour les personnes morales.

3. Par virement bancaire en euros :

BANQUE NEUFLIZE OBC, 121 bld Haussmann 75008 Paris

Numéro de Compte International (IBAN)

FR76 3078 8001 0009 0121 9000 289

BIC (Bank Identification Code)

NSMBFRPPXXX

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE - PIASA

4. Les chèques tirés sur une banque étrangère ne seront autorisés qu'après l'accord préalable de PIASA, pour cela, il est conseillé aux acheteurs d'obtenir, avant la vente, une lettre accréditve de leur banque pour une valeur avoisinant leur intention d'achat, qu'ils transmettront à PIASA.

5. En espèces :

- Jusqu'à 1000 € frais et taxes comprises lorsque le débiteur a son domicile fiscal en France ou agit pour les besoins d'une activité professionnelle.

- Jusqu'à 15000 € frais et taxes comprises lorsque le débiteur justifie qu'il n'a pas son domicile fiscal en France et n'agit pas pour les besoins d'une activité professionnelle, sur présentation d'un passeport et justificatif de domicile.

Aucun paiement fractionné en espèces, combiné avec un autre moyen de paiement pour le solde, ne sera accepté, même si le montant en espèces reste inférieur au plafond autorisé.

En cas d'acquisition de plusieurs lots, et sauf indication contraire expressément formulée par l'acheteur lors du paiement partiel, ce dernier renonce au bénéfice de l'article 1342-10 du Code civil. Il accepte que PIASA impute librement ledit paiement partiel sur les différentes sommes dues, dans l'intérêt commun des parties et afin d'assurer l'efficacité de l'ensemble des ventes conclues.

2. Frais acheteur

En sus du prix de l'adjudication, l'adjudicataire devra acquitter par lot et par tranche dégressive les commissions et taxes suivantes :

26% HT + TVA au taux en vigueur de 1 à 700.000 €

20% HT + TVA au taux en vigueur de 700.001 €

à 4.000.000 €

12% HT + TVA au taux en vigueur au-delà de 4.000.001€

Le taux de TVA en vigueur est de 20%, à l'exception des livres, auxquels s'applique un taux réduit de 5,5%.

Des frais additionnels (en sus des commissions et taxes mentionnées ci-dessus) seront facturés par PIASA aux adjudicataires ayant enchéri en ligne via des plateformes digitales tierces, autres que PIASA Live. En revanche, aucun frais additionnel (en sus des commissions et taxes mentionnées ci-dessus) ne sera appliqué aux adjudicataires ayant porté leurs enchères en ligne via PIASA Live. Nous recommandons à tous les enchérisseurs de vérifier attentivement les frais applicables en consultant les conditions générales propres à chaque plateforme avant de placer une enchère.

La commission sur le prix d'adjudication, telle que précisée ci-dessus, sera alors majorée comme suit dans les cas suivants :

INVALUABLE

5% HT + TVA au taux en vigueur jusqu'à 5.000 €

4% HT + TVA au taux en vigueur de 5.001 € à 10.000 €

3% HT + TVA au taux en vigueur de 10.001 € à 15.000 €

2% HT + TVA au taux en vigueur de 15.001 € à 20.000 €

1% HT + TVA au taux en vigueur au-delà de 20.001 €

LIVEAUCTIONEERS

5% HT+TVA au taux en vigueur quel que soit le montant adjugé.

DROUOT

1,5% HT+TVA au taux en vigueur quel que soit le montant adjugé.

INTERENCHERES

1,5% HT+TVA au taux en vigueur quel que soit le montant adjugé.

3.Régime de la TVA applicable

Les ventes réalisées par PIASA sont soumises aux règles fiscales et douanières en vigueur en France. À ce titre, et sans prétendre à l'exhaustivité, les principes suivants sont rappelés.

PIASA étant sous le régime fiscal de la marge prévu à l'article 297A du CGI, il ne sera délivré aucun document faisant ressortir la TVA.

Par exception à ce qui précède, les lots dont le numéro est précédé par l'un des symboles suivants **x/xx** ou **z/zz** seront vendus selon le régime général de la TVA, conformément à

l'article 83-I de la loi n° 2023-1322 du 29 décembre 2023. La TVA s'appliquera alors sur la somme du prix d'adjudication et des frais acheteurs, au taux réduit de 5,5% pour les œuvres d'art, objets de collection ou d'antiquité tels que définis à l'article 98 A de l'annexe III du Code général des impôts, ces lots étant identifiés par les symboles **x** ou **xx**. Elle sera appliquée au taux normal de 20% pour les autres biens, incluant, sans s'y limiter, les bijoux et les montres de moins de 100 ans d'âge ainsi que les multiples, ces lots étant identifiés par les symboles **z** ou **zz**.

Dès lors que le lot vendu est soumis au régime général, les professionnels de l'Union Européenne ayant un numéro de TVA intracommunautaire et fournissant la preuve de l'export des lots de la France vers un autre Etat membre, pourront solliciter le remboursement de la TVA.

4. Défaut de paiement

Conformément à l'article L.321-14 du Code de Commerce, à défaut de paiement par l'adjudicataire, après mise en demeure adressée à l'acquéreur par lettre recommandée avec accusé de réception, restée infructueuse, le bien est remis en vente à la demande du vendeur sur réitération des enchères ; si le vendeur ne formule pas cette demande dans un délai de trois mois à compter de l'adjudication, PIASA aura mandat d'agir en son nom et pour son compte et pourra :

- soit notifier à l'adjudicataire défaillant la résolution de plein droit de la vente, sans préjudice des éventuels dommages-intérêts. L'adjudicataire défaillant demeure redevable des frais de vente ;

- soit poursuivre l'exécution forcée de la vente et le paiement du prix d'adjudication et des frais de vente, pour son propre compte et/ou pour le compte du vendeur.

PIASA SAS se réserve le droit d'exclure des ventes futures tout adjudicataire qui aura été défaillant ou qui n'aura pas respecté les présentes conditions générales de vente.

À ce sujet, la société de ventes volontaires PIASA est adhérente au Registre central de prévention des impayés des Commissaires-priseurs auprès duquel les incidents de paiement sont susceptibles d'inscription. Les droits d'accès, de rectification et d'opposition pour motif légitime sont à exercer par le débiteur concerné auprès du Symev, 15 rue Freycinet, 75016 Paris.

RETRAIT DES LOTS

L'adjudicataire est tenu de prendre toutes les dispositions nécessaires au retrait de ses lots, lequel s'effectue exclusivement à ses frais. Il assume seul la responsabilité de la vérification de leur état, ainsi que de leur emballage, de leur assurance et de leur transport. PIASA décline toute responsabilité à ce titre. La signature du bon de retrait auprès de PIASA vaut acceptation du lot. Aucune réclamation ne sera recevable une fois le bon de retrait signé.

Aucun lot ne sera remis aux acquéreurs avant l'acquittement de l'intégralité des sommes dues. En cas de paiement par chèque ou par virement, la délivrance des objets, pourra être différée jusqu'à l'encaissement. Les frais de dépôt sont, en ce cas, à la charge de l'adjudicataire.

Tous les achats réglés pourront être enlevés 24 heures après la vente :

AU SEIN DE NOTRE ZONE DE STOCKAGE

5 boulevard Ney 75018 Paris (Ouvert du lundi au jeudi de 9h à 12h puis de 14h à 17h et le vendredi de 9h à 12h). L'entrée se fait par le 215 rue d'Aubervilliers 75018 Paris (Niveau -1, zone C-15). Hauteur maximum du camion : 3m90. L'enlèvement des objets se fait sur rendez-vous par mail à l'adresse : piasa-ney@piasa.fr

AU SEIN DE NOS LOCAUX

118 rue du Faubourg Saint-Honoré, 75008 Paris pour récupérer des bijoux. L'enlèvement des bijoux se fait sur rendez-vous auprès du département Bijoux (Contact : Dora Blary | +33 (0)1 53 34 13 30 | d.blary@piasa.fr).

Les lots pourront être gardés à titre gracieux pendant 30 jours. Passé ce délai, des frais de dépôts et d'assurance seront supportés par les acquéreurs au tarif de 30 € HT forfaitaire et 3 € HT par jour calendaire et par lot, 6 € HT par jour calendaire et par lot concernant le mobilier. Passé 60 jours, PIASA décline toute responsabilité quant aux dommages que l'objet pourrait encourir, la garantie de PIASA cessera alors de plein droit.

EXPORTATION

L'exportation hors de France ou l'importation dans un autres pays d'un lot, peut être affectée par les lois du pays dans lequel il est exporté, ou importé. L'exportation de tout bien hors de France ou l'importation dans un autre pays peut être soumise à l'obtention d'une ou plusieurs autorisation(s) d'exporter ou d'importer. Certaines lois peuvent interdire l'importation ou interdire la revente d'un lot dans le pays dans lequel il a été importé.

L'exportation de certains objets dans un pays de l'Union Européenne est subordonnée à l'obtention d'un certificat d'exportation délivré par les services compétents du Ministère de la Culture, dans un délai maximum de 4 mois à compter de sa demande.

La réglementation internationale du 3 mars 1973, dite Convention de Washington, a pour effet la protection de spécimens et d'espèces dits menacés d'extinction. L'exportation ou l'importation de tout lot composé ou comportant une partie (quel qu'en soit le pourcentage) en ivoire, écailles de tortues, peau de crocodile, corne de rhinocéros, os de baleine, certaines espèces de corail et en palissandre etc. peut être restreinte ou interdite.

A titre informatif, le règlement (UE) 2021/2280 de la Commission du 16 décembre 2021 interdit l'exportation en dehors de l'Union Européenne de tout lot contenant un élément en ivoire travaillé, à l'exception des instruments de musique pré-1975.

Il appartient, sous sa seule responsabilité, à l'acheteur de prendre conseil et vérifier la possibilité de se conformer aux dispositions légales ou réglementaires qui peuvent s'appliquer à l'exportation ou l'importation d'un lot, avant même d'enchérir. Dans certains cas, le lot concerné ne peut être transporté qu'assorti d'une confirmation par expert, aux frais de l'acheteur, de l'espèce et ou de l'âge du spécimen concerné.

PIASA peut, sur demande, assister l'acheteur dans l'obtention des autorisations et rapport d'expert requis. Ces démarches seront conduites aux frais de l'acheteur. Cependant, PIASA ne peut garantir l'obtention que les autorisations seront délivrées. PIASA ne saurait en aucun cas garantir l'obtention des autorisations, lesquelles relèvent exclusivement des autorités compétentes.

En cas de refus ou de retard dans l'obtention du permis, l'acheteur demeure tenu de régler l'intégralité du prix d'achat du lot.

En cas d'exportation d'un lot hors de l'Union européenne, la TVA perçue sur la commission ou sur le prix de vente du lot peut être remboursée à l'adjudicataire, dans les délais légaux, sous réserve de la présentation des documents douaniers justifiant l'exportation du lot concerné.

LOI APPLICABLE ET ATTRIBUTION DE COMPÉTENCE

Les dispositions des conditions de vente sont indépendantes les unes des autres. La nullité de l'une quelconque des dispositions des présentes conditions de vente n'affectera pas la validité des autres dispositions. Les présentes conditions de ventes sont rédigées en français et régies par le droit français. Les éventuels litiges relatifs à l'interprétation ou l'application des présentes Conditions Générales de Vente seront portés devant les juridictions françaises, compétentes dans le ressort du siège social de PIASA.

PROTECTION DES DONNÉES PERSONNELLES

PIASA s'engage à assurer la protection des données personnelles collectées dans le cadre de l'organisation de ses ventes aux enchères publiques. Toute personne souhaitant porter des enchères est invitée à consulter la politique de confidentialité de PIASA, disponible sur son site internet, et à prendre connaissance de l'ensemble de ses droits en la matière. Conformément à la réglementation en vigueur, tout client de PIASA dispose d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition concernant ses données personnelles.

PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

PIASA est titulaire des droits de reproduction de l'ensemble du contenu de son catalogue, dont toute reproduction, intégrale ou partielle, est strictement interdite. Par ailleurs, PIASA attire l'attention de ses clients sur le fait que la vente d'un lot n'emporte en aucun cas la cession des droits d'auteur qui y sont attachés.

GENERAL TERMS AND CONDITIONS OF AUCTION - PIASA

“Public auctions are sales which involve the participation of a third party, acting as agent of the owner or his representative, to offer and sell an item of property to the highest bidder at the end of a process of competitive bidding that is open to the public and transparent. The highest bidder acquires the sold item for his own benefit ; he is bound to pay the price. Except where specially provided otherwise or for sales made within a purely private circle, these sales are open to any person able to bid and no restriction may be made on the freedom of bidding.” (Article L 320-2 of the Commercial Code)

The Maison de Ventes (Auction House) PIASA is a public auction operator governed by the provisions of Articles L 321-1 et seq. of the Commercial Code. The Auction House acts as agent of the seller who enters into contract with the buyer. In its capacity as a voluntary sales operator, PIASA is subject to the obligations set out in articles 561-2 et seq. of the French Monetary and Financial Code, with regard to the fight against money laundering and terrorist financing. The auctions are subject to these general terms and conditions.

PRIOR TO THE SALE

1. Description and presentation of the lots

Potential buyers are invited to examine the items that may interest them and to observe their condition prior to the auction, including in particular during exhibitions.

PIASA remains at their disposal to provide reports on the condition of the lots, according to artistic and scientific knowledge at the date of the auction. Condition reports are available free of charge, upon request, to assist the prospective buyer in evaluating the condition of a lot.

The absence of a reserve in the catalog doesn't imply that the lot is perfectly conserved and free of restorations or imperfections of any kind. The lots are sold in the condition in which they are at the time of the sale.

The information contained in the catalogue shall not be considered exhaustive and cannot, on its own, justify a decision to bid without a personal inspection of the Lot, provided that it has been made available during a public viewing. Consequently, no claim will be admissible as of the time of the adjudication, as the lots were available for examination at the exhibition. The dimensions and weights are given for information only. Colors and shades may vary on paper or on screen from their presentation during a physical examination. Furthermore, PIASA accepts no responsibility for the electrical systems of the lighting fixtures offered for sale, as these may, in some cases, not comply with current regulations

2. Appraisal

In the catalog, appraisal appears after each lot. This is only an indication, the hammer price shall result from free bidding. Appraisals may be given in several currencies. The rounding of these conversions may lead to a slight difference compared to laws on rounding. The low estimate mentioned in the catalog cannot be lower than the reserve price, and can be modified until the moment of the sale. Appraisals don't include any applicable taxes or fees.

3. Provenance and authenticity

In the framework of the protection of items of cultural property, PIASA makes all effort within its means to verify the origin of the auctioned lots. In the event of dispute, notably as to the authenticity or origin of the sold items, PIASA, bound by a best efforts obligation, shall only be liable under the express condition of demonstration that it has committed a proven personal wrong.

4. Special indications

Any liability claim against the Auction House will be barred after the limitation period of 5 years following the sale or appraisal. PIASA reserves the right to withdraw the lot from auction at any time if there is doubt as to its authenticity or origin.

5. Special indications

The lots preceded by an * belong to a shareholder, employee or expert of PIASA. The information notices contained in the catalogue are drawn up with all due diligence, by PIASA and the expert assisting it where relevant, subject to any notifications, declarations or rectifications announced orally at the time of presentation of the item and set down in the minutes of the sale.

PARTICIPATION TO THE AUCTION

Bidders are invited to present themselves to PIASA SAS before the sale in order to enable their personal details to be registered (an identity document will be requested). The bidder shall be held liable for any inaccurate information they provide. By taking part in our sales, bidders agree to strictly comply with all laws and regulations in force at the time of the sale.

For an individual, registration requires a valid photo identification and proof of address if your current address is not on the identification.

For a company, registration requires, in addition, a certificate of registration less than three months old indicating the name of the legal representative and the registered office. PIASA may also request any relevant document identifying the beneficial owners.

PIASA reserves the right to verify the information provided and to request the bank details in the name of the bidder.

Furthermore, PIASA reserves the right no to register a client for sale if the employees consider that this client does not bring all guarantees for the security of the transaction.

There are several possibilities for buyers to bid.

1. Bidding in the auction room

The usual method of bidding is by being present in the room during the auction. You must register online or in person at our office 24 hours before the sale.

2. Purchase orders

A customer who cannot attend the sale may leave a purchase order. PIASA will act on behalf of the bidder, in accordance with the instructions contained on the purchase order form, and in his or her best interests. The limits in euros indicated on the purchase order correspond to the hammer price and do not include taxes and commissions payable by the buyer. If two purchase orders are identical, priority will go to the first order received.

3. Telephone bidding

PIASA may carry telephone bids on behalf of a potential buyer. The potential buyer must present himself to the auction house in advance. PIASA cannot be held liable for any difficulty in the telephone connection or in the event of error or omission concerning the receipt of telephone bids.

No telephone bids will be accepted for lots where the appraisal is less than €300.

Written purchase orders or telephone bids are facilities that are provided to customers without charge. Neither PIASA nor its employees may be held liable in the event of any error or omission in executing them or failing to execute them.

4. Bid Online

PIASA cannot be held responsible in the event of dysfunction whatsoever affecting the digital platforms used to bid online, even if this malfunction affects the PIASA LIVE platform. The user must read and accept, without reservation, the conditions of use of each platform.

5. Mandate on behalf of a third party

Each bidder is deemed to be acting on his own behalf, however he may inform PIASA in advance that he is acting as agent on behalf of a third party. PIASA reserves the right to accept or refuse the agent's representative status.

Requests for purchase orders and telephone bids may be made using the online form available on the site www.piasa.fr or by using the form provided for this purpose at the end of the auction catalogue.

AUCTION PROCEEDINGS

1. The bids

The auctioneer is freely entitled to proceed with bidding. Bids made in the auction room will take precedence to online bids. In the event that a reserve price has been set by the seller,

PIASA may carry bids on behalf of the seller until this price has been reached. The lower limit of the appraisal stated in the catalogue cannot be lower than the reserve price, and may be modified up to the time of the auction. The winning bidder shall be the highest and final bidder. After the hammer fall, the auctioneer cannot take account of any other bid whatsoever.

2. The presentation of the objects

Any changes to the catalog descriptions will be stated verbally during the sale and noted in the minutes. At the time of the auction, PIASA shall be entitled to shift lots, group or subdivide lots, or withdraw lots from the auction.

PIASA may use video devices during the auction to present the items put up for auction. PIASA shall bear no liability in the event of a handling error (presentation of an item that is different to the one for which bidding is made) or in the event of dysfunction in the platform permitting online bidding.

3. Right of pre-emption

In accordance with the provisions of articles L123-1 and L123-2 of the Code du Patrimoine, amended by the Law of 10 July 2000, the French State has a right of pre-emption over certain works of art sold at public auction. The State will then enter by way of subrogation into the rights of the highest bidder. This right must be exercised immediately after the hammer fall, and confirmed within a period of fifteen days following the sale. PIASA cannot be held liable for the conditions under which pre-emption is exercised by the French State.

ENFORCEMENT OF THE SALE

The announcement of the sale (adjudication) causes transfer of ownership title. A contract of sale is concluded between the seller and the successful bidder.

As of the time of the adjudication, the items shall be the entire responsibility of the buyer who must remove them as soon as possible. He will also have to insure his purchase(s) as soon as the adjudication is pronounced, the whole of the risks, in particular of loss, degradations, theft or others, being from this moment transferred to him.

1. Payment

In accordance with Article L320-2 of the Code du commerce states, the highest bidder acquires the property auctioned in his favor and is required to pay the price cash.

Payment of the sale price must be made personally by the winning bidder, without delay after the auction, by one of the methods of payment listed below and issued in his name.

The winning bidder may pay using the following means:

1. By credit or debit card only in the auction room, 118 rue du Faubourg Saint-Honoré 75008 Paris or at PIASA warehouse, 5 Boulevard Ney 75018 Paris: VISA and MASTERCARD. (American express not accepted)

2. By certified bank cheque in euros with compulsory presentation of a valid identity document, and extract of registration in the trade registry ("Kbis" extract) dating from within the last 3 months for legal entities.

3. By wire transfer in euros:

BANQUE NEUFLIZE OBC, 121 bld Haussmann 75008 Paris

International Bank Account Number (IBAN)

FR76 3078 8001 0009 0121 9000 289

BIC (Bank Identification Code)

NSMBFRPPXXX

GENERAL TERMS AND CONDITIONS OF AUCTION - PIASA

4. Cheques drawn on a foreign bank will not be authorised except with PIASA's prior agreement. For that purpose, buyers are advised to obtain a letter of credit from their bank for a value approaching their intended purchase price, which they will transmit to PIASA.

5. In cash:

- Up to €1,000 including costs and taxes, where the debtor's tax residence is in France or if acting for the purposes of a professional activity.

- Up to €15,000 including costs and taxes where the debtor proves not being having tax residency

in France and not acting for the purposes of a professional activity, on presentation of a passport and proof of residence.

No split payment in cash, combined with another method of payment for the balance, will be accepted, even if the cash portion remains below the legal limit.

In the event of the purchase of multiple lots, and unless the buyer expressly indicates otherwise at the time of partial payment, they waive the benefit of Article 1342-10 of the French Civil Code. The buyer agrees that PIASA may freely allocate the said partial payment to the various amounts owed, in the common interest of the parties and to ensure the efficiency of all concluded sales.

2. Buyer's selling costs

In addition to the hammer price, the winning bidder must pay the following commission and taxes, per lot and in accordance with the relevant price brackets:

26% excl. VAT + VAT at the applicable rate from €1 to €700,000

20% excl. VAT + VAT at the applicable rate from €700,001 to €4,000,000

12 % excl. VAT + VAT at the applicable rate above €4,000,001

The applicable VAT rate is 20%, except for books, which benefit from a reduced rate of 5.5%.

Additional fees (in addition to the commissions and taxes mentioned above) will be charged by PIASA to successful bidders who placed their bids online via third-party digital platforms, other than PIASA Live. Conversely, no additional fees (beyond the commissions and taxes mentioned above) will be applied to successful bidders who placed their bids online via PIASA Live. We strongly recommend that all bidders carefully review the applicable fees by consulting the terms and conditions specific to each platform before placing a bid.

The commission on the hammer price, as specified above, shall then be increased as follows in the following cases:

INVALUABLE

5% excl. VAT + VAT at the applicable rate up to € 5,000

4% excl. VAT + VAT at the applicable rate from € 5,001 to € 10,000

3% excl. VAT + VAT at the applicable rate from € 10,001 to € 15,000

2% excl. VAT + VAT at the applicable rate from € 15,001 to € 20,000

1% excl. VAT + VAT at the applicable rate over € 20,001

LIVEAUCTIONEERS

5% excl. VAT + VAT at the applicable rate regardless of the hammer price amount.

DROUOT

1.5% excl. VAT plus VAT at the applicable rate, regardless of the hammer price, for all other sales.

INTERENCHERES

1.5% excl. VAT + VAT at the applicable rate, regardless of the hammer price.

3. Applicable VAT regime

Sales conducted by PIASA are subject to the tax and customs regulations in force in France. Accordingly, and without claiming to be exhaustive, the following principles are recalled. No document showing VAT will be issued, as the company is subject to the margin system provided for Article 297 A of the CGI.

By way of exception to the foregoing, lots whose number is preceded by one of the following symbols **x / x x** or **z / z z** will be sold under the general VAT regime, in accordance

with Article 83-I of Law No. 2023-1322 of 29 December 2023. VAT will then be applied to the sum of the hammer price and the buyer's premium, at the reduced rate of 5.5% for works of art, collectors' items or antiques as defined in Article 98 A of Annex III of the French General Tax Code, these lots being identified by the symbols **x** or **x x**. It will be applied at the standard rate of 20% for other goods, including, but not limited to, jewelry, watches less than 100 years old, and multiples, these lots being identified by the symbols **z** or **z z**.

Where the lot sold is subject to the general VAT regime, professionals within the European Union holding an intra-Community VAT number and providing proof of the export of the lots from France to another Member State, may request a refund of the VAT.

4. Payment default

In accordance with Article L 321-14 of the Code du Commerce, in the event of failure to pay by the winning bidder, after notice summoning payment has been sent to the buyer by registered letter with return receipt requested and remains without effect, the item shall be re-auctioned on the seller's request; if the seller does not express this request within three months following the sale, PIASA shall be empowered to act in his name and on his behalf and may:

- either notify the winning bidder of the automatic rescission of the sale, without prejudice to any damages that may be claimed.

The defaulting winning bidder will remain liable to pay the auction costs ;

- or pursue the enforcement of the sale and payment of the hammer price and auction costs, for its own benefit and/or on behalf of the seller.

PIASA SAS reserves the right to exclude any winning bidder who fails to pay, or who does not comply with these general terms and conditions of auction, from any future auctions.

In this respect, the PIASA auction house is a member of the central registry for auctioneers for the prevention of non-payment (Registre central de prévention des impayés des Commissaires priseurs) with which payment incidents may be registered. The rights of access, rectification and opposition on legitimate grounds may be exercised by the debtor in question by contacting Symev, 15 rue Freycinet, 75016 Paris.

TAKING DELIVERY OF LOTS

The buyer is responsible for making all necessary arrangements for the collection of their lots, which must be carried out entirely at their own expense. They bear sole responsibility for checking the condition of the lots, as well as for their packing, insurance, and transport. PIASA accepts no liability in this regard.

The signing of the collection form at PIASA constitutes acceptance of the lot. No claims will be accepted once the collection form has been signed. No items will be given to the purchasers before the payment of the totality of the sums due. In the case of payment by cheque or bank transfer, the delivery of the objects may be deferred until the amount has been cashed. In this case, the deposit fees are at the expense of the purchasers.

All paid items can be collected 24 hours after the sale at our storage site:

IN OUR STORAGE AREA

5 boulevard Ney 75018 Paris (Open from Monday to Thursday, 9:00am to 12:00pm and 2:00pm to 5:00pm, and on Friday from 9:00am to 12:00pm). Entrance via 215 rue d'Aubervilliers 75018 Paris (Level -1, zone C-15). Maximum height of vehicles: 3.90m. Withdrawal of the items is done appointment by e-mail: piasa-ney@piasa.fr

IN OUR AUCTION HOUSE

118 rue du Faubourg Saint-Honoré, 75008 Paris to collect jewelry. The removal of jewels is done by appointment by mail directly with the Jewelry Department (Contact: Dora Blary | +33 (0)1 53 34 13 30 | d.blary@piasa.fr).

Items will be kept free of charge for 30 days. Thereafter the purchaser will be charged storage and insurance costs at the rate of €30 + tax, and €3 + tax, per day and per lot and €6 + tax per day and per lot concerning the furniture. Past 60 days, PIASA assumes no liability for any damages that may occur to the lot, it being no longer covered by PIASA's insurance.

EXPORTS

The export out of France or the import into another country of a lot may be affected by the laws of the country in which it is exported, or imported. The export of any lot from France or the import into another country may be subject to one or more export or import authorisations. Local laws may prevent the buyer from importing a lot or may prevent him selling a lot in the country the buyer import it into.

The export of certain items to a country of the European Union requires an export certificate issued by the competent departments of the Ministry of Culture within a maximum period of 4 months following the application.

The international regulations of 3 March 1973, known as the Washington Convention (Convention on International Trade of Endangered Species, CITES), have the effect of protecting specimens and species threatened with extinction. The export or import of any lot made of or containing any part (whatever the percentage) of ivory, tortoiseshell, crocodile skin, rhinoceros horn, whalebone, certain species of coral, rosewood etc. may be restricted or prohibited.

It is the buyer's sole responsibility to take advice and meeting the requirements of any laws or regulations which apply to exporting or importing any lot, prior to bidding. In some cases, the lot concerned may only be shipped along with an independent scientific confirmation of species and/or age of the specimen concerned, which will be issued at the expense of the buyer.

The Commission Regulation (EU) 2021/2280 of December 16, 2021 prohibits the export outside the European Union of any lot containing a worked ivory component, with the exception of pre-1975 musical instruments.

PIASA can, on request, assist the buyer in obtaining the required licenses and independent scientific confirmation. This proceeding will be carried out at the buyer's expense. However, PIASA cannot guarantee that the buyer will get the appropriate license.

However, PIASA cannot guarantee that the necessary authorizations will be granted. PIASA cannot under any circumstances guarantee the issuance of such authorizations, which fall exclusively within the competence of the relevant authorities.

In the event of refusal or delay in obtaining the permit, the buyer remains liable to pay the full purchase price of the lot. Such a refusal or delay shall not allow for late payment or cancellation of the sale. Transportation of the lots shall be made at the expense and entirely under the responsibility of the winning bidder. The sale is made for payment with immediate value and in euros.

In the event of the export of a lot outside the European Union, the VAT collected on the commission or on the sale price of the lot, may be refunded to the buyer within the statutory time limits, subject to the presentation of customs documents evidencing the export of the lot concerned.

GOVERNING LAW AND JURISDICTION

All of the provisions of the terms and conditions of auction are independent of one another. The nullity of any one of the terms and conditions cannot cause any of the other terms and conditions of auction to be inapplicable. These terms and conditions of auction are drafted in French and governed by French law. Any dispute concerning the interpretation or application of these General Terms and Conditions of Auction shall be brought before the competent French courts of the judicial district in which the registered offices of PIASA are located.

PERSONAL DATA PROTECTION

PIASA is committed to ensuring the protection of personal data collected in connection with the organization of its public auctions. Any person wishing to place a bid is invited to consult PIASA's privacy policy, available on its website, and to familiarize themselves with their full rights in this regard. In accordance with applicable regulations, all PIASA clients have the right to access, rectify, and object to the processing of their personal data.

INTELLECTUAL PROPERTY RIGHTS

PIASA holds the reproduction rights to all content in its catalogue, and any reproduction, whether in whole or in part, is strictly prohibited. Furthermore, PIASA draws its clients' attention to the fact that the sale of a lot in no way implies the transfer of any associated copyright.

Art belge
moderne et contemporain

VENTE : JEUDI 18 JUIN 2026

PATINOIRE ROYALE, GALERIE VALERIE BACH, BRUXELLES



Englebert Van Anderlecht (1918-1961)
Composition n°689, 1960
Huile sur toile Signée et datée au dos
145x202 cm



CONTACTS

Sabine Mund
s.mund@piasa.fr
Tél.: +32 496 469 654

Valentine Roelants du Vivier
v.roelants@piasa.fr
Tél.: +32 478 488 492

WWW.PIASA.FR

Félicien Rops :
Le Théâtre du Désir

Mercredi 10 juin 2026 à 16h

June 11th, 2026 at 4PM

PIASA

118 rue du Faubourg Saint-Honoré 75008 Paris

Fax : + 33 1 53 34 10 11

- ☐ ORDRE D'ACHAT | ABSENTEE BID
☐ ENCHÈRES PAR TÉLÉPHONE | BIDDING BY TELEPHONE

Nom et prénom | Name & First Name:

Adresse | Address:

Téléphone | Telephone:

Portable | Cellphone:

Téléphone pendant la vente | Telephone during the sale:

E-mail/Fax | E-mail/Fax:

Banque | Bank:

Personne à contacter | Person to contact:

Adresse | Address:

Téléphone | Telephone:

Numéro du compte | Account number:

Code banque | Bank code:

Code guichet | Branch code:

Joindre obligatoirement un RIB ainsi qu'une copie d'une pièce d'identité (passeport ou carte nationale d'identité).
Please enclose your bank details and a copy of your identity card or your passport.

Les ordres d'achat écrits ou les enchères par téléphone sont une facilité pour les clients. Ni PIASA, ni ses employés ne pourront être tenus responsables en cas d'erreurs éventuelles ou omission dans leur exécution comme en cas de non exécution de ceux-ci.
Absentee and telephone bidding are services offered to clients. Neither PIASA nor its staff can accept liability for any errors or omissions that may occur in carrying out these services.

Les demandes d'enchères téléphoniques doivent impérativement nous parvenir au moins 24 heures avant la vente.
Ce service est offert pour les lots dont l'estimation basse est supérieure à 500€.
To allow time for processing, absentee bids should be received at least 24 hours before the sale begins. This service is offered for the lots with a low estimate above 500€.

LOT N°	DESCRIPTION DU LOT LOT DESCRIPTION	LIMITE EN € LIMIT IN €

J'ai pris connaissance des conditions générales, informations et avis imprimés dans le catalogue et accepte d'être lié(e) par leur contenu ainsi que par toute modification pouvant leur être apportée, soit par avis affiché dans la salle de vente, soit par annonce faite avant ou pendant la vente. Je vous prie d'acquiescer pour mon compte personnel, aux limites en euros, les lots que j'ai désignés ci-contre (les limites ne comprenant pas les frais à la charge de l'acheteur).
I have read the terms and conditions of sale as printed in the catalogue and agree to be bound by their contents as well as by any modifications that may be made to them, indicated either by notice in the saleroom or as announced before or during the sale. Please bid on my behalf up to the limit stipulated in euros, for the lot(s) designated opposite (exclusive of buyer's premium).

Date:

Signature obligatoire | Signature obligatory:

PIASA

Design contemporain
& céramiques,
tapis et tapisseries d'artistes

VENTE : MERCREDI 24 JUIN 2026



Alexander Calder (1898-1976), d'après
Tapis
Laine
155x218 cm

COMPTABILITÉ

ACHETEURS

Gaëlle Le Dréau
Tél. : +33 1 53 34 10 17
g.ledreau@piasa.fr

VENDEURS

Odile de Coudenhove
Tél. : +33 1 53 34 12 85
o.decoudenhove@piasa.fr

DÉPÔT ET STOCKAGE

Pour les résidents belges :
Sur RDV du lundi au jeudi
de 8h30 à 17h à 17h et le vendredi
de 8h30 à 14h30
Embelco
Woluwelaan 147
1831 Diegem, Belgique
Tel: +32 2 725 09 69

**Pour les résidents hors-
Belgique :**
Sur RDV lundi au jeudi de 9h
à 12h puis de 14h à 17h et le
vendredi de 9h à 12h
5 boulevard Ney 75018 Paris
Tél. : +33 1 40 34 88 83
Entrée par :
215 rue d'Aubervilliers
75 018 Paris

Milène Sanches
m.sanches@piasa.fr
Amine Hajji
a.hajji@piasa.fr
Namisse Sahnoune
n.sahnoune@piasa.fr
Nassim Ammiche
n.ammiche@piasa.fr

DIGITAL
COMMUNICATION
MARKETING

Directeur
Romain Monteaux-Sarmiento
r.monteaux@piasa.fr

Responsable Communication
Jonathan Dureisseix
Tél. : +33 1 53 34 12 36
j.dureisseix@piasa.fr

Assistante Communication et
Digital
Jade Otormin
Tél. : +33 1 53 34 12 88
j.otormin@piasa.fr

Assistante Communication et
Digital
Gaëlle Refloc'h
Tél. : +33 1 53 34 10 15
g.refloch@piasa.fr

Agnès Renoult
Communication
Donatienne de Varine
Tél. : +33 1 87 44 25 25
donatienne@agnesrenoult.com

DÉPARTEMENTS

ART MODERNE ET
CONTEMPORAIN - PARIS

Directrice
Florence Latieule
Tél. : +33 1 53 34 10 03
f.latieule@piasa.fr

Directrice adjointe
**Laura Wilmotte-
Koufopandelis**
Tél. : +33 1 53 34 13 27
l.wilmotte@piasa.fr

Responsable de ventes
Gabrielle de Soye
Tél. : +33 1 53 34 12 39
g.desoye@piasa.fr

Responsable de ventes
Louise Herail
Tél. : +33 1 53 34 10 02
l.herail@piasa.fr

Responsable de ventes
Mathilde Berenguer Pascot
Tél. : +33 1 53 34 10 18
m.berenguer@piasa.fr

ART MODERNE ET
CONTEMPORAIN - BRUXELLES

Directrice
Sabine Mund
Tél. : +32 496 469 654
s.mund@piasa.fr

ARTS DÉCORATIFS DU XX^e SIÈCLE
ET DESIGN - PARIS

Directeur
Frédéric Chambre
f.chambre@piasa.fr

Directrice adjointe
Marine Sanjou
m.sanjou@piasa.fr
Tél. : +33 1 53 34 10 19

Directrice adjointe
Leslie Marson
l.marson@piasa.fr
Tél. : +33 1 53 34 10 06

Directeur adjoint
Paul Viguier
Tél. : +33 1 45 44 43 54
p.viguier@piasa.fr

Responsable de ventes
Vera Karanova
Tél. : + 33 1 45 44 43 53
v.karanova@piasa.fr

Responsable de ventes
Antoinette Schneider
Tél. : + 33 1 45 44 12 71
a.schneider@piasa.fr

Responsable de ventes
Melanie Steen
Tél. : + 33 1 53 34 12 80
m.steen@piasa.fr

ARTS DÉCORATIFS DU XX^e SIÈCLE
ET DESIGN - BRUXELLES

Valentine Roelants du Vivier
Tél. : +32 478 488 492
v.roelants@piasa.fr

MOBILIER OBJETS D'ART
ARGENTERIE
HAUTE-ÉPOQUE
TABLEAUX ET DESSINS ANCIENS
TIMBRES
VENTES GÉNÉRALISTES
INVENTAIRES
Tél. : +33 1 53 34 10 10

BIJOUX ET MONTRES
Spécialiste sénior
Véronique Tajan
Tél. : +33 1 53 34 12 89
Tél. : +33 6 75 37 82 70
v.tajan@piasa.fr

Spécialiste sénior
Dora Blary
Tél. : +33 1 53 34 13 30
d.blary@piasa.fr

VENTES DIGITALES ONLINE
Jessica Franceschi
Tél. : + 33 1 53 34 12 80
j.franceschi@piasa.fr

PIASA
BELGIQUE

BUREAU DE REPRÉSENTATION
EN BELGIQUE

Co-Directrice
Art Moderne et Contemporain
Sabine Mund
Tél. : +32 496 469 654
s.mund@piasa.fr

Co-Directrice
Design
Valentine Roelants du Vivier
Tél. : +32 478 488 492
v.roelants@piasa.fr

Consultant
Thierry Belenger
Tél. : +32 475 984 038
thierry.belenger@me.com

PIASA S.A.S.

DIRECTRICE GÉNÉRALE
Marie Filippi

VICE-PRÉSIDENT ASSOCIÉ
DIRECTEUR GÉNÉRAL
Frédéric Chambre

DIRECTEUR GÉNÉRAL ADJOINT
Fabien Béjean-Leibenson

SECRETARIAT
Laurence Dussart
Tél. : +33 1 53 34 12 87
l.dussart@piasa.fr

SERVICE JURIDIQUE
Laetitia Merendon
Tél. : +33 1 53 34 12 81
l.merendon@piasa.fr

PIASA

PIASA
118 rue du Faubourg Saint-Honoré
75008 Paris

Tél. : +33 1 53 34 10 10
Fax : +33 1 53 34 10 11
contact@piasa.fr
www.piasa.fr

Piasa SAS Ventes volontaires aux
enchères publiques
agrément n° 2001-020

INVENTAIRES

Frédéric Chambre
est à votre disposition pour
estimer vos œuvres ou
collections en vue de vente,
partage, datation ou assurance.

COMMISSAIRES PRISEURS

Frédéric Chambre
Leslie Marson

CRÉATION ORIGINALE
Mathieu Mermillon

RÉALISATION GRAPHIQUE
Charly Bassagal, Spplmnts
Marie Eyries, Mewsgraphics

PHOTOGRAPHIES
Xavier Defaix
Fabrice Gousset



CONTACTS

Marine Sanjou
+33 (0)1 53 34 10 19
m.sanjou@piasa.fr

Laura Wilmotte Koufopandelis
+33 (0)1 53 34 13 27
l.wilmotte@piasa.fr

WWW.PIASA.FR

PIASA
118 rue du Faubourg Saint-Honoré
75 008 Paris
France

Tél. : +33 1 53 34 10 10
contact@piasa.fr
www.piasa.fr

PIASA SAS — Ventes volontaires
aux enchères publiques
agrément n° 2001-020